



Coalition Eau Secours !
québécoise pour une gestion responsable de l'eau



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Centrales hydroélectriques privées :

Le comédien Roy Dupuis adopte la rivière Gatineau

Maniwaki, le 7 février 2002 — La Coalition pour la rivière Gatineau *naturelle!*, Aventure Écotourisme Québec, La Coalition Eau Secours !, la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK) et l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) ont procédé aujourd'hui à l'annonce du parrainage de la rivière Gatineau par M. Roy Dupuis. L'acteur québécois, originaire de la région de l'Abitibi, veut ainsi se porter à la défense des rivières du Québec et particulièrement de la rivière Gatineau, menacée par des projets d'aménagements hydroélectriques qui intéressent des promoteurs privés dont la réserve Kitigan Zibi et Énergie Maclaren.

La région de la Vallée-de-la-Gatineau recèle une diversité de plans d'eau plus magnifiques et plus riches les uns que les autres. La rivière Gatineau se distingue par sa beauté sauvage, ses falaises blanches de roches calcaires, ses rives à la végétation luxuriante, ses rapides nombreux, sa proximité des axes routiers et sa position stratégique autour des grands centres urbains d'Ottawa, de Montréal et de Toronto. Elle offre le troisième plus gros débit après celui de la rivière des Outaouais et du Saint-Laurent.

Dans l'objectif de sauvegarder dans son intégrité la rivière Gatineau, la cinquième édition du Festival d'eau vive de la Haute Gatineau en août 2001 a attiré plus de 1 000 personnes. Les Fonds qui y sont amassés servent à la préservation des rivières du Québec. La section de la rivière où se tient ce Festival offre un atout touristique exceptionnel maintenant que la rivière ne subit plus le flottage du bois. Les rapides de cette section sont surtout formés de vagues, de rouleaux, de trous et de seuils avec très peu de roches à contourner. Cette section compte une dizaine de kilomètres et inclut les rapides suivants : Tête-de-Six, Lucifer, Rapide du Corbeau, La Danse du Draveur, Haute Tension, Le Mur, Des Cèdres, et Le Bonnet Rouge.

L'événement contribue à faire augmenter l'achalandage de la rivière et de ses rives : on y vient de l'Ontario, des États-Unis et de l'Europe pour pratiquer le canot, le kayak et le rafting. Le nouvel achalandage confirme la croissance du tourisme d'aventure.

Les décideurs à la MRC ne doivent pas mettre en péril la croissance d'une industrie prometteuse pour la Vallée-de-la-Gatineau, la création de nouvelles entreprises

touristiques et la création d'emplois intéressants à long terme. Cette rivière revêt un caractère unique. Les décideurs doivent immédiatement s'opposer à ces projets d'aménagement ou consulter la population en bonne et due forme, toutes les informations devant être rendues publiques.

À court terme, le projet d'Énergie Maclaren, filiale du **holding** canadien Brascan associée à la réserve Kitigan Zibi, prévoit la construction d'un barrage d'une puissance de 50 mégawatts dans les rapides des Cèdres et du Corbeau. La MRC n'est pas partenaire du projet.

À moyen et long terme, les promoteurs visent la construction de centrales à la Chute de la Montagne située à Grand-Remous (potentiel de 33 MW) ainsi qu'aux rapides St-Joseph (potentiel de 20 MW). Énergie Maclaren a également identifié deux autres sites pouvant être aménagés à plus long terme, l'un à la Chute du Grand Remous près du pont couvert Savoyard (12 MW) et l'autre à la Chute du Brûlé (12 MW) près de la route 117 à Grand-Remous. Elle a acquis récemment divers terrains stratégiquement bien situés pour certains de ces projets.

La Coalition vise la conservation d'une section de quelque 130 kilomètres de la rivière Gatineau, comprise entre les barrages Mercier au Baskatong et Paugan à Low.

L'opération « Adoptez une rivière »

Rappelons que le 24 mai 2001, le gouvernement du Québec a annoncé qu'il céderait au secteur privé une première série de 36 sites sur 24 rivières du Québec, pour la construction et l'exploitation de centrales hydroélectriques de moins de 50 mégawatts.

L'Opération vise à inciter les Québécois et Québécoises à protéger leur patrimoine collectif que sont les chutes et les rivières du Québec. Les fonds recueillis de particuliers, de regroupements ou d'entreprises, permettent de faire « barrage aux barrages » : apporter un soutien aux groupes de citoyens et aux organismes, maintenir un réseau de communication, échanger de l'information, organiser des activités de sensibilisation, etc.

Pour adopter une rivière ou obtenir plus d'informations, visitez : www.eausecours.org ou www.canot-kayak.qc.ca

Renseignements: Coalition pour la rivière Gatineau naturelle !
France-Andrée Cyr, porte-parole
Téléphone: (819) 449-2387 poste 262
Courriel: franceandreecyr@yahoo.fr

Carolyne Morency
Opération « Adoptez une rivière »
Téléphone : (514) 281-1018
Courriel : adoption_rivieres@hotmail.com